

Centre
de services scolaire
des Appalaches

Québec 



**Résumé des normes et des modalités
d'évaluation des apprentissages
Année scolaire 2024-2025
DP4**

Renseignements importants concernant l'évaluation
Document à conserver pendant toute l'année scolaire

Version corrigée – Juin 2024

Une **première communication écrite** portant sur le cheminement scolaire et le comportement de votre enfant vous sera expédiée au plus tard le **15 octobre 2024**.

Une **première communication écrite** portant sur le cheminement scolaire et le comportement de votre enfant vous sera expédiée au plus tard le **15 octobre 2024**.

Au cours de l'année scolaire, **trois bulletins** seront produits :

Premier bulletin :

- Étape du 28 août 2024 au 7 novembre 2024
- Cette étape compte pour 20 % du résultat final de l'année.
- La rencontre de parents pour la remise du bulletin se tiendra le 21 et 22 novembre 2024.

Deuxième bulletin :

- Étape du 8 novembre 2024 au 7 février 2025
- Cette étape compte pour 20 % du résultat final de l'année.
- Le bulletin sera disponible sur Mozaïk dans la semaine du 17 février 2025.

Troisième bulletin :

- Étape du 10 février 2025 au 20 juin 2025
- Cette étape compte pour 60 % du résultat final de l'année.
- Bulletin disponible sur Mozaïk au plus tard le 10 juillet 2025.

* Vous trouverez un commentaire sur une des compétences suivantes au bulletin 3.

Compétences	Bulletin 1	Bulletin 3
Exercer son jugement critique		
Organiser son travail		
Savoir communiquer		X
Savoir travailler en équipe		

Pour les matières suivantes : français et anglais (compétence 2)

Veillez noter qu'un élève peut se voir exempté de l'examen de la session de juin s'il démontre avoir acquis les compétences dans cette matière et qu'il respecte les critères suivants :

- A obtenu une moyenne de 85 % et plus après l'examen du dernier module;
- A assisté à tous les cours de révision et a complété les documents de révision;
- A complété le cahier préparatoire (anglais et français);
- A complété la feuille synthèse (mathématiques);
- A fait preuve d'un investissement dans son travail tout au long de l'année.

*** La décision d'exempter ou non un élève revient à l'enseignant(e).

PLANIFICATION DE L'ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES (DP4)

Discipline	Étape 1			Étape 2			Étape 3						
	Évaluation en cours d'étape	Évaluation en fin d'étape	Résultat inscrit au bulletin	Évaluation en cours d'étape	Évaluation en fin d'étape	Résultat inscrit au bulletin	Évaluation en cours d'étape	Évaluation en fin d'étape	Résultat inscrit au bulletin	Épreuves de fin d'année			
Français, langue d'enseignement	Lire (40 %)			X	X	X				X	X	X	X
	Écrire (40 %)						X	X	X	X	X	X	X
	Communiquer oralement (20 %)						X		X	X		X	
Mathématique	Résoudre une situation-problème (30 %)						X		X	X		X	
	Utiliser un raisonnement mathématique (70 %)			X		X	X		X	X		X	X
Anglais, langue seconde	Communiquer oralement en anglais (40 %)			X		X	X		X	X		X	X
	Comprendre les textes lus et entendus (30 %)			X		X	X		X	X		X	X
	Écrire des textes (30 %)			X		X	X		X	X		X	X
Éducation physique et à la santé				X		X	X		X	X		X	
Histoire				X		X	X		X	X		X	X
Éthique et culture religieuse				X		X	X		X	X		X	
Concentration cirque acrobatique, musique cirque, arts plastiques cirque et théâtre				X		X	X		X	X		X	
Concentration théâtre (2 unités)				Aucune évaluation prévue à la première étape.									
Concentration hockey				X		X	X		X	X		X	
Concentration plein air				X		X	X		X	X		X	
				Des évaluations à l'extérieur des heures de cours peuvent être prévues en cours d'année et seront cumulées à l'étape 3 (expéditions et/ou sorties).									

* Veuillez noter que pour les élèves de DP4 qui évolueront en 3^e secondaire, les compétences « ÉCRIRE » et « ORALE » seront évaluées au cours de l'étape 1, à la fin de l'étape 1 et qu'un résultat sera inscrit au bulletin à cette même étape.

L'évaluation de votre enfant s'appuie sur les *Cadres d'évaluation des apprentissages*. Ces derniers fournissent, pour chaque discipline du *Programme de formation de l'école québécoise*, les balises nécessaires à l'évaluation des apprentissages afin de constituer les résultats qui vous seront transmis au bulletin.

Vous pouvez consulter les cadres d'évaluation du MELS à l'adresse suivante : <http://www.mels.gouv.qc.ca> Afin de constater l'acquisition des connaissances et le développement des compétences de votre enfant, l'enseignant portera son jugement à partir des travaux, situations d'évaluation, laboratoires...